

## L'agglo Foix-Varilhes recrute

### **Des assistants d'accueil petite enfance mobiles, à temps complet, en CDD de remplacements**

Dans un environnement exceptionnel au pied des Pyrénées et à moins d'une heure de la métropole toulousaine, L'agglo Foix-Varilhes, jeune intercommunalité créée en 2017, est l'unique communauté d'agglomération du département de l'Ariège. Composée de 42 communes dont Foix, ville-préfecture, L'agglo Foix-Varilhes exerce une vingtaine de compétences articulées autour d'un ambitieux projet de territoire qui combine attractivité, solidarités et transitions, au service de ses 33 000 habitants

Les services de L'agglo, structurés en 9 pôles et composés de 200 collaborateurs, incarnent et mettent en œuvre cette ambition. Un dialogue social de qualité, constructif et apaisé, permet d'aborder avec pragmatisme et dans une recherche de progrès constant les sujets ayant trait à l'organisation et à la qualité de vie au travail.

**Les postes recherchés sont destinés à répondre, à des besoins de remplacements entre juin et septembre, sur tout ou partie des 6 multi-accueils de L'agglo Foix-Varilhes : Crampagna, Ferrières, Foix, Montgailhard, Varilhes, Verniolle.**

**Les postes sont ouverts aux éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance.**

L'équipe des agents mobiles des multi-accueils est positionnée sous la hiérarchie de la coordinatrice des multi-accueils, elle-même placée sous la hiérarchie de la directrice du pôle petite enfance, enfance, jeunesse.

#### **Description de poste**

Sous l'autorité de la coordinatrice des multi-accueils, auprès d'une structure ou en alternant auprès de plusieurs structures :

- Prendre en compte l'enfant individuellement et collectivement au sein d'une structure de petite enfance
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant
- Être à l'écoute du développement de l'enfant et de son éveil en respectant son rythme : accompagner l'enfant dans ses besoins physiologiques (change, préparation, repas, sommeil), assurer les soins d'hygiène et de confort
- Créer et développer un climat de confiance avec les familles (accueillir, accompagner et sécuriser les parents)
- Accompagner le service de restauration
- Participer aux activités d'éveil en relation avec les différents projets
- Participer à la dynamique d'équipe en favorisant la réflexion autour des pratiques professionnelles
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité

#### **Profil recherché**

- Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants ou d'auxiliaire de puériculture, ou CAP petite enfance
- Expérience significative sur poste similaire, souhaitée
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, souhaitée
- Qualités relationnelles : écoute, communication et discrétion

- Bonnes capacités d'observation, de rigueur dans le travail, de dynamisme, d'autonomie, de patience et de capacité d'adaptation
- Travail en équipe
- Permis B exigé

## **Recrutement**

Date limite de candidature : 13 mai 2024

Date prévisionnelle du recrutement : 3 juin 2024 au plus tôt / possible plus tard

**Besoins de remplacements identifiés de juin à septembre inclus : périodes disponibles à préciser sur votre lettre de motivation**

Cadre d'emploi : agent social (C) ou auxiliaire de puériculture (B) ou éducateur de jeunes enfants (A) \_ selon diplôme

Type de recrutement : CDD de remplacement

Rémunération : statutaire, congés payés

Lieu de Travail : structures de Crampagna, Ferrières, Foix, Montgailhard, Varilhes, Verniolle

**Périmètre géographique adaptable selon besoins de remplacements et selon profil du candidat**

Horaires de travail : lundi au vendredi, planning selon les besoins des structures (7h30 au plus tôt, 18h30 au plus tard)

## **Candidatures à adresser**

A l'attention de Monsieur le Président de L'agglo Foix-Varilhes

1A Avenue du général de Gaulle

09000 FOIX

Par mél au pôle ressources humaines : [rh@agglo-pfv.fr](mailto:rh@agglo-pfv.fr)

## Documents à fournir :

- Curriculum à jour
- Lettre de motivation
- Pour les fonctionnaires, le dernier arrêté de situation
- Le cas échéant, attestation de perception d'indemnité de rupture conventionnelle par un employeur public, datant de moins de 6 ans

*Conformément au RGPD, il est précisé que l'étude des candidatures est assurée par la directrice générale adjointe des services – DRH-DSI, la directrice du pôle petite enfance, enfance, jeunesse et les responsables des multi-accueils précités.*